



**HAL**  
open science

## Redraw a Landscape Mediation Process: Experiments in a Region Under Environmental Controversies“ Grand site Marais mouillé poitevin ” Workshop

Alexis Pernet

### ► To cite this version:

Alexis Pernet. Redraw a Landscape Mediation Process: Experiments in a Region Under Environmental Controversies“ Grand site Marais mouillé poitevin ” Workshop. Développement durable et territoires, 2019, Vol. 10, n°2, 10.4000/developpementdurable.14309 . hal-03053012

**HAL Id: hal-03053012**

**<https://hal.science/hal-03053012>**

Submitted on 10 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 10, n°2 | Juillet 2019

Le paysage comme instrument de gouvernance territoriale

---

# Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin

*Redraw a Landscape Mediation Process : Experiments in a Region Under Environmental Controversies*

« Grand site Marais mouillé poitevin » Workshop

Alexis Pernet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14309>

DOI : 10.4000/developpementdurable.14309

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Alexis Pernet, « Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°2 | Juillet 2019, mis en ligne le 15 juillet 2019, consulté le 17 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14309> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.14309

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 juillet 2019.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Retracer une démarche de médiation paysagère pour mieux l'évaluer : expérimentation dans un secteur à controverses environnementales. Les Ateliers Grand site Marais mouillé poitevin

*Redraw a Landscape Mediation Process : Experiments in a Region Under Environmental Controversies*

*« Grand site Marais mouillé poitevin » Workshop*

**Alexis Pernet**

---

- 1 Interroger le rôle des savoirs du projet de paysage dans les systèmes contemporains de gouvernance territoriale est une question d'une grande actualité, mais dans le même temps d'une grande difficulté. Celle-ci tient en premier lieu à la temporalité longue de l'action paysagère, notamment lorsqu'elle embrasse des échelles et des programmes nécessitant le recours à une combinaison de stratégies, qui peuvent être de l'ordre de la planification urbaine, foncière, forestière, agricole et/ou écologique. Pour autant, la mise en œuvre de ces programmes n'en passe pas moins par une multitude d'opérations, qui vont de la lecture de site à la négociation, de la rencontre des acteurs aux diverses formes de dessin, de description ou de contractualisation qui sont toutes opératrices d'un processus de transformation au long cours. Témoigner de ces processus dans un cadre objectif représente un second défi : il tient notamment à la nécessité de trouver la juste distance pour étayer un point de vue critique sans perdre le « grain » de l'action, à savoir la multitude des composantes qui s'y nouent, des coalescences qui naissent dans un dispositif de projet. Prendre ce risque est cependant nécessaire, afin de jalonner ce débat de moments d'observation, de réflexion sur les outils et processus déployés, de façon à prendre date en vue d'une confrontation synoptique d'expériences, et de leurs

éventuelles évaluations diachroniques. Autrement dit, donner accès à la description de situations de projet (à tout degré de participation à leur élaboration) permettrait de constituer un réseau de cas d'étude, de positionner des éléments communs d'observation et de description afin de tisser les conditions de production d'un faisceau de résultats qui manque aujourd'hui dans la production scientifique sur le projet de paysage.

- 2 La multiplication de contextes opérationnels revendiquant un autre cheminement possible que le recours à une expertise monolithique, dont la critique a été entreprise depuis plusieurs décennies déjà (de Certeau, 1980), est favorisée par l'intégration progressive des principes de la Convention européenne du paysage dans les cadres juridiques nationaux et certains dispositifs décentralisés (Conseil de l'Europe, 2000 ; Jones, 2007). De ce point de vue, nous souhaitons ici travailler à partir d'une définition du projet de paysage prenant acte de l'importante réflexion qui se déploie aujourd'hui pour repenser les modèles de l'action publique en matière d'aménagement et de gouvernance territoriale, et à laquelle les travaux engagés autour de la notion de médiation paysagère pourraient apporter une contribution significative. Cette hypothèse est formulée à partir de la capacité du concept de paysage à opérer un ensemble de jonctions transversales entre des problématiques sociétales et environnementales (Delbaere, 2010), se posant potentiellement non comme enjeu en soi (qui s'ajouterait à d'autres, dans une logique cumulative), mais plutôt comme un outil propre à aider les territoires à repenser leurs modèles d'action (Paradis et Lelli, 2010).
- 3 Ces enjeux pour la recherche en projet de paysage et les définitions qu'elle suppose seront posés comme préalable dans le cadre de cet article. Mais pour les aborder sous un angle expérimental, nous nous appuyerons sur un cas d'étude précis : une mission conduite sur le site classé du Marais mouillé poitevin, au sein du Parc naturel régional du Marais poitevin (PNRMP), sera ainsi proposée comme support pratique de réflexion. La forte concentration d'enjeux économiques, écologiques et patrimoniaux sur un même secteur en fait un terrain propice à la mobilisation d'outils de médiation, dans un contexte singulier qui appelle à un effort d'anticipation portant sur des transformations lourdes du paysage, sous le coup de la disparition annoncée d'une trame arborée composée de plusieurs centaines de milliers d'individus. Le territoire du Marais poitevin représente un contexte historiquement marqué par une forte conflictualité, nécessitant un repositionnement critique permanent des méthodes de conduite de l'action publique, au service d'un territoire appelé à se « réinventer » (selon les mots de la Coordination pour la défense du Marais poitevin (Le Quellec *et al.*, 2008)). Nous mettrons en évidence les outils et les concepts engagés dans ce contexte, en proposant de manière expérimentale une représentation graphique du processus de projet engagé, sous la forme d'une « maquette » chronologique et méthodologique. Nous discuterons enfin des limites et des apports d'un tel système de représentation, en l'envisageant dans un cadre de recherche élargi.

## 1. Projet de paysage et médiation : les spécificités d'une recherche en situation d'hybridité

- 4 La notion de projet de paysage a connu plusieurs tentatives de définition, tout en demeurant un concept vivant, une notion sans cesse enrichie par l'évolution du cadre des pratiques professionnelles et de son enseignement (Pousin, 2001 ; Boutinet, 2001 ;

Donadieu, 2006). Nous entendons ici le projet de paysage comme un processus d'analyse, d'anticipation, d'organisation et de transformation étendu à la fois dans l'espace et le temps, mobilisant une pluralité d'outils propres à agir sur les dimensions matérielles et immatérielles du paysage, en fonction de ses caractéristiques biophysiques et culturelles. À l'intérieur de ce processus, nous assignons au concept de médiation paysagère un rôle précis : nous l'entendons comme l'ensemble des temps d'interaction, de transmission et de co-élaboration concourant au déploiement du projet dans l'espace et le temps. Toute surface d'échange, toute énonciation (orale et écrite) et toute réponse (immédiate ou différée) est appréhendée comme composante de la médiation paysagère, impliquant donc des circonstances et des outils variables, souvent mobilisés de façon itérative. De façon synthétique, on pourrait ainsi dire que tout projet de paysage suppose une forme de médiation, plus ou moins étendue, plus ou moins participative et itérative.

- 5 Dans le champ francophone, l'émergence d'un ensemble de situations expérimentales et de recherches sur la médiation paysagère reste un processus en cours, autour duquel des communautés de travail se structurent. En France, ce processus fait suite, dans l'histoire récente des politiques publiques, à une période à la fois marquée par de fortes mutations institutionnelles (évolution du cadre des politiques d'aménagement dans un contexte de réformes territoriales incessantes), mais aussi par de multiples efforts de mise à distance critique ou d'évaluation dans lesquels la recherche a joué un rôle actif, notamment sur la question paysagère (Berlan-Darqué *et al.*, 2007). Les premiers dispositifs de mise en relation des expériences engagées se mettent en œuvre selon des modalités hybrides entre pratiques professionnelles, recherche et enseignement, selon une approche souvent déployée en réseau, facilitant le partage d'informations, l'interconnaissance et la mutualisation de résultats. En témoignent ainsi les activités de réseaux régionaux d'acteurs du paysage (Béringuier *et al.*, 2014), du Réseau scientifique thématique Espace rural & Projet spatial, du séminaire Paysages en partage.
- 6 Mais si cette approche par le réseau engendre une dimension collaborative dynamique, il demeure encore difficile de prédire à quelle échéance les résultats de ce processus seront observables, notamment ceux qui impliquent la transformation des matérialités paysagères. Dans des cadres de recherche fortement liés aux calendriers des institutions, à des objectifs politiques parfois divergents et aux capacités d'une ingénierie fragilisée, il est rarement aisé de témoigner des traductions immédiates de processus de médiation, en dehors de quelques indicateurs portant sur le degré de mobilisation des acteurs, à l'intérieur d'un temps limité. Attendre d'un processus de médiation des résultats immédiats peut aussi s'avérer contre-productif, face au temps long des paysages et à la multitude des paramètres qui définissent leur évolution. L'appréhension de résultats obtenus nécessite donc une forme de compagnonnage entre équipes scientifiques et territoires, qui tend à inclure ces derniers dans les dispositifs de recherche, en rendant progressivement poreuses les frontières traditionnellement tracées entre ingénierie territoriale et laboratoires de recherche, objet et observateur, au profit d'un cadre désormais coconstruit (Lardon et Pernet, 2015). Dans cette perspective, c'est aussi par des formes adaptées d'enregistrement, de tracé et de communication des temps de l'action que peuvent être scandées, recensées et conservées les multiples facettes d'une médiation (Pernet, 2014). Les résultats du programme de recherche « Paysage et développement durable » (PDD), et en particulier du projet « Participation des populations et renouvellement des pratiques paysagistes » montrent également que les méthodologies engagées peuvent s'appuyer sur des postulats très différents d'un contexte et d'une

équipe à l'autre, lorsqu'elles choisissent par exemple de s'inscrire dans un cadre notionnel préexistant, issu des procédures de maîtrise d'œuvre publiques (Davodeau *et al.*, 2015) ou bien lorsqu'elles relativisent la place des outils paysagistes à l'intérieur d'un champ conceptuel plus large, neutralisant la notion de projet (Bercovitz *et al.*, 2015). Mais, quels que soient les cheminements, les résultats scientifiques ne s'obtiennent qu'à partir d'un retour réflexif sur le cadre même de la médiation, et non sur des transformations tangibles des paysages ou des dispositifs de politiques d'aménagement. Face à ce qui pourrait se présenter comme une faiblesse, nous souhaitons au contraire poser l'hypothèse que la description des conditions de mise en œuvre des expériences, de l'expérience même de la médiation et de la conduite du projet est nécessaire pour assurer, à l'avenir, une évaluation possible de leurs effets en spécifiant dès à présent les plans sur lesquels enquêter (dynamiques des acteurs et des compétences, des modes d'organisation, des relations entre catégories d'intervenants, discours politiques, traductions dans les pratiques d'aménagement, de gestion, etc.).

## 2. Le Marais mouillé poitevin : un terrain à appréhender entre histoire longue et conflictualités

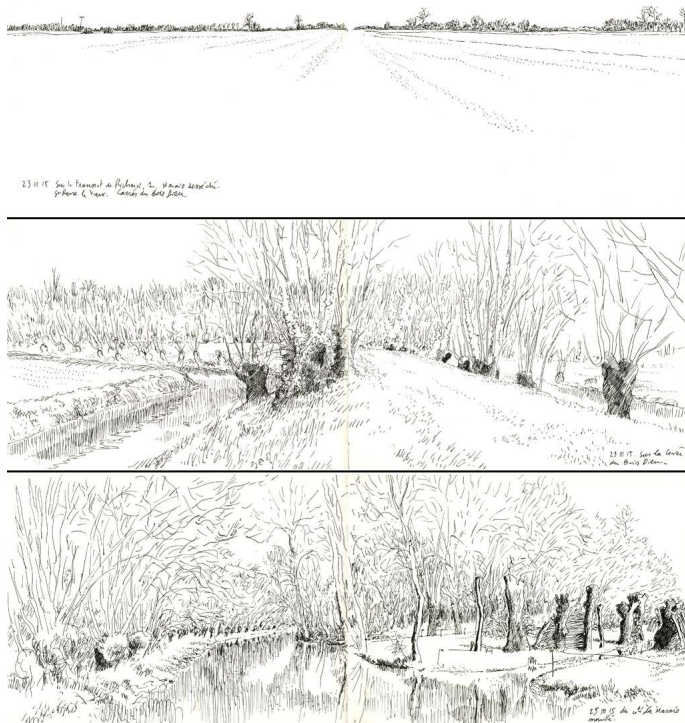
- 7 La situation de projet dont nous témoignerons se situe en France, aux confins de deux grandes régions administratives (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire), dans la partie aval du bassin de la Sèvre Niortaise, vaste zone humide aujourd'hui fortement anthropisée (figure 1). Historiquement structuré par de grands travaux de poldérisation, le Marais poitevin comporte deux grands types de paysages dont la dualité constitue à elle seule un trait original (figure 2). Les Marais desséchés (poldérisés) présentent le visage d'une étendue très ouverte, dont le parcellaire rationnel, régulier, est souvent le support d'une agriculture intensive (Mansons, 2015). Les grands travaux d'endiguement et de dessèchement ont cependant épargné un espace de marge, situé entre levées (digues de polders) et coteaux calcaires, alimenté par les cours d'eau en provenance des plaines voisines : c'est le Marais mouillé. Celui-ci a connu à travers l'histoire un mode d'appropriation et d'aménagement original : riche terrain tourbeux, mais soumis au régime de l'inondation, sa mise en valeur s'est d'abord effectuée par les populations fixées sur ses rives, qui ont dessiné par appropriations successives un parcellaire original, fait de « mottes » et « terrées » gagnées sur les terrains fangeux, et souvent abondamment planté, voire intensément cultivé en périodes sèches. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une politique plus systématique, menée par l'État, de semi-dessèchement et de calibrage des cours d'eau pour la navigation a créé une armature hydraulique qui a accéléré la mise en production d'espaces longtemps restés dans le domaine des communaux (car instables et peu accessibles), créant une structure parcellaire basée sur une hiérarchie de voies d'eau, et allant de fossés privés à de grands axes aujourd'hui intégrés au domaine public fluvial. De nombreux communaux sont alors divisés selon des trames régulières et vendus aux cultivateurs riverains, souvent immigrés des régions voisines, qui développent des formes villageoises originales, bifaces, orientées sur la terre et sur l'espace du marais (Le Quellec, 1998 ; Suire, 2006).

Figure 1. Limites du PNR du Marais poitevin et principaux périmètres de protection de la biodiversité et des paysages



Sources : PNRMP, 2014

Figure 2. Paysages du marais desséché, des levées et du Marais mouillé. Carnet de terrain, Carrés et levée du Bois-Dieu (Vendée)



Dessins : Alexis Pernet

- 8 Dès la fin du xix<sup>e</sup> siècle, l'originalité du mode de vie maraîchin a exercé une certaine fascination, tant aux yeux de quelques ingénieurs ou administrateurs qui ont conduit les grands travaux d'aménagement, qu'à ceux des édiles urbains voisins, qui ont « inventé » une forme inédite de tourisme dans le Marais mouillé. Tandis que les secteurs desséchés concentraient les efforts d'intensification de l'agriculture (entrepris au cours de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle), l'espace en marge du Marais mouillé s'est retrouvé au centre de nombreuses attentions. Au pittoresque maraîchin initial a succédé une période de cabanisation sur certaines rives, puis d'invention d'un tourisme plus intensif – alors que le mode de vie maraîchin s'étiolo à mesure que se modernisent les exploitations sur les terrains de plaine. En 1981, un premier secteur des rives de la Sèvre Niortaise est classé au titre de la Loi de 1930, avant qu'une protection plus étendue soit mise à l'étude au cours des années 1990, à la faveur du regain d'intérêt pour les politiques paysagères. Ce nouveau classement est acté en 2003, sur une aire de 18 620 ha, constituant l'un des plus grands sites protégés en France. Dans le même temps, la mise en œuvre d'une Opération grand site (OGS) prolonge les investissements importants de l'État et des collectivités pour développer et diffuser la mise en tourisme du Marais mouillé (réhabilitation des ports et création d'embarcadères, construction d'équipements d'accueil du public, signalétique d'interprétation, etc.). Cette politique s'accompagne de nombreux efforts pour conserver la vocation agricole du marais, en encourageant un retour à l'élevage qui avait nettement diminué au profit de la popuculture, de cultures sur sols drainés, ou de l'abandon des parcelles les moins accessibles.
- 9 Ces mutations rapides ne s'accomplissent cependant pas le long d'un schéma linéaire, mais engendrent aussi de nombreuses conflictualités. En 1991, le non-renouvellement du label de Parc naturel régional (le PNRMP a été créé en 1979) est l'un des événements qui cristallise la difficulté à construire une politique de développement équilibrée sur le Marais poitevin, qui voit disparaître entre 1973 et 1991 plus de 32 000 ha de prairies au profit des cultures sur terrains drainés, tandis que se développe l'irrigation sur le pourtour. À l'échelle du Marais mouillé, la traduction de ces mutations se lit dans certains à-sec estivaux, avec des conséquences écologiques importantes pour les milieux tourbeux. Ce territoire fortement administré, mais aux confins de trois départements (supposant donc autant de réseaux d'ingénierie), trouvera des résolutions de conflits, par négociation, contractualisation, sous l'égide d'un Établissement public Marais poitevin (EPMP) qui reçoit en mission principale la gestion des prélèvements et des niveaux d'eau. Le parc sera relabellisé en 2014, ce qui amorce une période de relégitimation d'une structure qui a vécu sur un statut inédit de « Parc interrégional » pendant la période intermédiaire. Cette même année, un rapport du Conseil général du développement durable propose encore la fusion des deux entités au sein d'un Parc national, solution restée à ce jour sans suite au profit d'une forte réactivation des logiques de coopération politique entre départements, mais aussi entre secteurs de marais mouillés, desséchés et littoraux, après le drame de la tempête *Xynthia* en 2010 (Lavoux *et al.*, 2014).

### 3. Un projet de paysage pour « refonder » une structure paysagère vieillissante et menacée

- 10 Mais tandis que cette dense actualité à la fois environnementale, agricole et paysagère déploie et combine ses dispositifs, surviennent un certain nombre de phénomènes qui



rèvent autrement la fragilité de ces paysages. Si la tempête de 1999 agit comme le révélateur de la difficulté de gestion de la trame agroforestière du Marais mouillé, cette dernière est désormais placée sous une double menace :

- en premier lieu, elle est atteinte d'une sénescence naturelle, s'agissant d'une trame globalement installée au XIX<sup>e</sup> siècle à partir d'une essence reine, le frêne commun (*Fraxinus excelsior*, souvent hybridé avec *Fraxinus angustifolia*, le frêne oxyphylle), et que le mode d'exploitation maraîchin formait en « têtard » (étêtage du tronc avec formation de branches émondées selon un cycle régulier pour la production de fagots ou de bûches). Estimée par les services du PNRMP à 400 000 individus à l'échelle du site classé, cette population de frênes fait l'objet d'une attention particulière dans la mesure où le motif du classement leur reconnaît, associés à des plantations de peupliers de pourtour de parcelle et à la trame hydraulique, un rôle clé dans la définition de la structure paysagère du site. Le vieillissement de cette trame est en ce sens le corollaire d'une interdiction ferme de supprimer ces arbres, les secteurs non protégés en pourtour du site ayant connu une forte tendance à l'arrachage et à la simplification parcellaire ;

- la seconde menace est exogène : elle prend la forme d'un petit champignon de la taille de 2 millimètres, vivant originellement en symbiose avec le frêne asiatique (*Fraxinus mandshurica*), « père » génétique des frênes européens, mais progressivement introduit en Europe du Nord. Venu avec son hôte, ce champignon, *Chalara fraxinea*, provoque des lésions importantes sur le frêne commun, conduisant à son dépérissement rapide lorsque le collet est atteint. La pathologie, connue sous le nom de chalarose du frêne, est désormais installée sur un vaste périmètre européen et s'étend à la vitesse de dispersion des spores (de l'ordre de 50 km par an), et au gré de la circulation de frênes de pépinière infectés<sup>1</sup>. Sur des stations forestières, les régions touchées connaissent une mortalité importante, notamment sur de jeunes arbres (Husson *et al.*, 2016), conduisant à redouter un phénomène comparable à celui de la graphiose de l'orme.

- 11 Ces deux tendances cumulées définissent donc une série d'enjeux dont la prise en compte dessinera en partie la forme future du paysage du Marais mouillé. L'un des risques serait de voir se substituer à la trame actuelle un site partitionné entre de petits points chauds touristiques concentrant l'attention des collectivités, des îlots fonctionnels gérés par les éleveurs selon des normes simplifiées, et de vastes secteurs abandonnés à une forêt de reconquête. Ces enjeux impliquent de définir à partir des caractéristiques de ce grand paysage une forme de réponse à une évènementialité à venir, tissée d'incertitude. Ils conduisent à développer des modes de gestion qui confèrent à ce paysage une plus forte capacité de résilience et d'adaptation aux mutations futures, et dont la chalarose n'est peut-être que l'avant-garde. De ce point de vue, la démarche impulsée par l'État (les services appliquant la protection des sites) et le PNRMP (portant la démarche du Grand site)<sup>2</sup> s'apparente bien à la définition du projet de paysage esquissée plus haut. Sur le plan chronologique, on ne peut la circonscrire à une période contractuellement encadrée. Sur le plan spatial, elle ne vise pas à redéfinir d'autorité le visage d'un terrain limité, mais à engager une démarche de réinvention d'un site qui s'est façonné par générations successives, souvent dans la forme d'un dialogue incarné dans l'espace, entre populations riveraines et grands aménageurs. Elle concerne une pluralité d'acteurs et peut se définir différemment selon les échelles visées : des relations du site classé à l'espace du Marais poitevin, jusqu'à l'échelle de la parcelle qui relève des choix de gestion du propriétaire, en passant par des collectifs de gestion comme les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) ou les communes lorsqu'elles possèdent encore du foncier maraîchin. L'enjeu central de

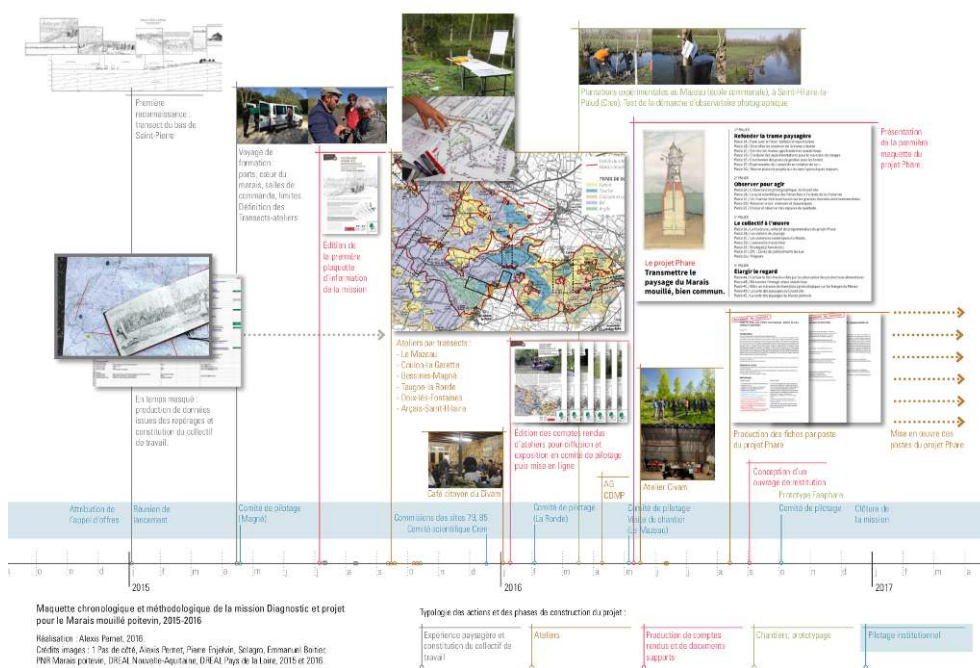
la démarche de projet vise la transmission d'un paysage qui doit passer par la refondation de sa structure paysagère, et donc par une réflexion approfondie sur les pratiques aussi bien institutionnelles que les logiques d'acteurs privés. Elle invite à une double forme d'expérimentation, aussi bien écologique que sociale, dans la mesure où l'esquisse d'une solution face à la disparition annoncée d'une espèce arborée dominante ne peut trouver de pertinence que dans des formes d'appropriation qui en démultiplient la portée. Celles-ci supposent alors des formes de participation nouvelles des populations, qui expriment parfois, comme nous l'avons constaté au cours de nos enquêtes, un sentiment de dépossession, désorientées par les logiques institutionnelles superposées et les formes de marchandisation de l'espace.

## 4. Une maquette chronologique et méthodologique pour représenter le processus de projet de paysage

- 12 Ce format de projection large implique donc un équipement spécifique de médiation, au sens conféré plus haut à ce terme : l'ensemble des moments d'interaction, de transmission et de coopération concourant au déploiement du projet dans l'espace et le temps. Nous précisons les composantes de cet équipement à partir d'une « séquence » prélevée au cours d'une mission de diagnostic et de projet engagée par l'État et le PNRMP autour de la problématique paysagère évoquée. Les principes méthodologiques déployés pour conduire cette mission empruntent à des cadres de recherche explorés antérieurement par les membres de l'équipe<sup>3</sup>, dont les références se sont établies « à cheval » sur les mondes professionnels et des projets scientifiques (Pernet, 2014 ; Pernet *et al.*, 2014). Cette hybridité fut d'ailleurs revendiquée au lancement de l'appel d'offres, face à la complexité du cadre de commande et à un appel explicite pour une réponse outillée en termes de médiation. L'enjeu de cette réponse consiste précisément en ce que le cadre territorial potentiellement conflictuel offre une opportunité de mettre à l'épreuve des outils forgés en d'autres situations, tout en appelant à en inventer la combinaison la plus adéquate.
- 13 Pour traduire cette séquence et repérer les principales composantes du processus de médiation, nous avons défini un mode de représentation synoptique du processus engagé, en recherchant un système de visualisation capable d'articuler la dimension du temps (bornée par les limites de la mission), la dimension méthodologique et organisationnelle (séquençage et typologie des actions conduites), la dimension sensible (évocation des atmosphères) (figure. 3). Ce système de récit visuel ne correspond à aucune norme, et n'est « exact » que dans sa dimension chronologique. Le résultat peut se définir comme une forme intermédiaire entre une modélisation par diagramme et un système de récit. S'il tient de manière assumée d'un art du bricolage, il n'est cependant pas déconnecté d'un vaste corpus de cartographies du temps qui ont servi de référents, en constatant notamment la diversité et l'ancienneté de ce type de représentation (les plus anciennes frises chronologiques connues ayant 250 ans, les plus récentes pouvant s'apparenter aux *timelines* du Web (Rosenberg et Grafton, 2013)). Mais plus qu'à une cartographie du temps, c'est à la notion de maquette que nous associons cette représentation. Dans le contexte d'un projet spatial, une maquette constitue en soi un outil de travail et de recherche : elle peut représenter l'aboutissement d'une phase de conception tout en préfigurant les potentialités du travail à venir ; elle peut construire l'image simplifiée d'un ensemble complexe sans perdre les qualités sensibles de l'expérience (Perrot, 2015, 2017).

- 14 Cette maquette chronologique s'appuie en outre sur une catégorisation pragmatique pour dissocier les événements et les objets qu'elle présente, dans un souci de clarification méthodologique. Cette catégorisation n'est pas directement conforme à la méthodologie formulée en amont de la mission : dans une optique réflexive, il nous a paru pertinent d'intégrer dans cette maquette des catégories et des objets nés de ce processus de médiation, reflétant donc non pas un protocole conforme, transmis fidèlement, mais plutôt un processus performatif, formé dans et par l'action. En particulier, nous nous sommes attachés, dans la perspective des outils d'analyse de la sociologie de l'innovation, à mettre en évidence les objets intermédiaires qui rythment, organisent, représentent, déploient le processus de médiation. Ceux-ci peuvent se définir comme des entités physiques qui relient entre eux des acteurs humains engagés dans un processus de coopération et d'innovation (Vinck, 1999). Ce sont des objets qui véhiculent du sens et structurent l'action : ils nous intéressent particulièrement en tant qu'ils participent de son développement, tout en étant potentiellement opérateurs de changements. C'est en particulier cette capacité *médiatrice* (par opposition à une transmission linéaire, fidèle, que Vinck (2009) désigne comme *commissionnaire*) qui suscite notre intérêt, et justifie la reconstruction *ex post* de la maquette.

Figure 3. Maquette chronologique et méthodologique de la mission Diagnostic et projet pour le Marais mouillé poitevin, 2015-2016



- 15 Ces cinq catégories sont formulées de manière à couvrir un spectre large de l'activité déployée en situation de contact avec les acteurs, mais également à rendre visible le travail interstitiel de préparation, d'anticipation, de mise au point d'énoncés et de supports qui alimenteront le travail auprès des acteurs :
- l'expérience paysagère et la constitution du collectif de travail (1) correspondent aux temps d'arpentage, de préparation et de rencontres nécessaires à la construction du processus de médiation. Mettre en évidence ces phases préalables nous semble important afin de témoigner des premières interactions qui se nouent dans un rapport direct au

terrain et aux acteurs ;

- les ateliers (2) constituent des phases de transmission de connaissances et de coélaboration de propositions ; ils se déroulent sous la forme de réunions *in situ*, nécessitant un équipement et des outils spécifiques, tant d'un point de pratique que sur le plan de supports qui véhiculeront à la fois des éléments de connaissance et d'actions ;

- les phases de production de comptes-rendus (3) représentent généralement un temps peu visible dans le processus de médiation, puisque ceux-ci font émerger des supports documentaires, souvent intermédiaires et évolutifs, à partir des expériences d'interaction et d'ateliers ;

- les chantiers et prototypages (4) correspondent à des temps de mise en œuvre expérimentale, de plantations, de transmission de techniques, de test de dispositifs d'animation collective ;

- le pilotage institutionnel (5) inclut des temps de comité de restitution, de validation ou de suivi technique de la démarche.

- 16 Le tableau 1 extrait et résume les objectifs assignés à chacune de ces phases, en mettant en correspondance les acteurs mobilisés, des principes méthodologiques et la nature des objets intermédiaires utilisés, ainsi que les principaux résultats observés. Les seules transformations physiques concernent des plantations expérimentales qui ont eu un effet mobilisateur incontestable : s'appuyer sur l'action matérielle plutôt que le discours permet d'apporter aux acteurs non rompus aux langages codifiés des institutions des faits visibles, à partir desquels construire un dialogue qui fait peu à peu émerger les grands principes du projet. En conférant à la plantation le rôle de constitution d'un paysage prototype, nous émettons l'hypothèse que l'arbre peut relever de la catégorie des objets intermédiaires au même titre qu'un rapport, un plan, un dessin. L'arbre, comme nous en avons fait l'expérience en d'autres contextes (Pernet, 2008), peut endosser sous certaines conditions un statut dual, bien entendu organisme biologique, objet du paysage, mais aussi support de projection imaginaire d'une potentialité, d'une multiplicité de possibles, qui s'énoncent dans des situations d'interaction, de dialogues, de visites, etc. Le principe du chantier combine ici expérimentation écologique (implantation d'essences nouvelles dans le contexte du Grand site) et expérimentation sociale (dans laquelle l'acte de planter et le statut du planteur sont pensés comme des enjeux spécifiques). Au-delà de ces opérations qui jouent le rôle de chantiers-prototypes, notre bornage ne permet pas de mettre en évidence le processus de transformation long appelé par la problématique du site (le renouvellement d'une trame arborée). Celui-ci devra s'étendre sur plusieurs décennies, ce qui implique précisément d'être en mesure de transmettre, d'années en année, les éléments clés d'une démarche et l'instrument de gouvernance et d'évaluation qui lui permet de gagner en efficacité. Le test de différentes modalités d'ateliers et de réunions se proposait alors de préciser, là encore, un prototype du dispositif à déployer dans le temps.

Tableau 1. Catégorisation des actions menées dans le cadre des Ateliers Grands site Marais mouillé (2015-2016) et résultats observables

Catégories représentées	Objectifs	Acteurs mobilisés	Méthode	Résultats observés

1. Expérience paysagère et constitution du collectif de travail	Connaissance sensible et pratique du terrain Temps de production de données sur le paysage (dessin, photographie, relevés) Connaissance des acteurs dans la relation au terrain et l'expérience commune	« Poissons-pilotes » : personnes-ressources ciblées en fonction de leur mode de connaissance du territoire et leur représentativité par rapport à des réseaux d'acteurs ou des groupes socioprofessionnels	Parcours collectifs à pied, en bateau* ou en camionnette* le long d'un itinéraire construit collectivement Expérience des « salles de commande » : enquête sur les lieux et les équipements des institutions Repas partagés, temps de convivialité Partage et transmission d'un vocabulaire.	Connaissance du site Interconnaissance des acteurs du Grand site, constitution d'un collectif de travail « poreux » (enjambement de la catégorisation maîtrise d'œuvre/ maîtrise d'ouvrage) Production d'un matériau documentaire primaire (dessin*, photographie*, notes*, enregistrements sonores*)
2. Ateliers	Transmission des éléments de lecture et de connaissance du site Combinaison des compétences, coélaboration des actions.	Élus, PNR, Associations de protection de la nature et de l'environnement, techniciens de collectivités Agriculteurs, Habitants, personnes-ressources, Équipe de maîtrise d'œuvre	Expérience paysagère collective, partage des modes de connaissance du paysage ; Déplacement de l'équipement de réunion sur le site même du projet ; Utilisation de vues axonométriques* dessinées des portions du grand site concernées par des ateliers Production de schémas, croquis et notes écrites*	Détermination et choix d'essences alternatives au frêne Production de scénarios de projet Interconnaissance des acteurs : réduction des malentendus et éclaircissement des <i>a priori</i> Énonciation des controverses, débats contradictoires

3. Production de comptes-rendus	<p>Explicitation de la démarche de projet</p> <p>Construction des représentations du grand paysage, supports de la médiation</p> <p>Comptes rendus des moments d'atelier</p> <p>Traduction et visualisation des propositions émises en atelier</p> <p>Fondation des bases d'un observatoire photographique du paysage</p> <p>Cartographie des ensembles de paysage et spatialisation les enjeux</p> <p>Énonciation de l'architecture globale du projet et déclinaison des actions dans un système unifié</p> <p>Valorisation de l'ensemble du processus dans un ouvrage de synthèse</p>	<p>Équipe de maîtrise d'œuvre et technicien des principales structures partenaires</p> <p>Acteurs de terrain dans le cadre de la production de l'observatoire photographique</p>	<p>Flyers* de présentation du projet</p> <p>Cahiers* de présentation des essences testées</p> <p>Diaporamas* de restitution</p> <p>Récits écrits* d'ateliers</p> <p>Cartes paysagères*</p> <p>Fiches* de description des actions et fiches d'observation photographique</p> <p>Documents* de restitution du processus</p> <p>Articles de presse* Communication institutionnelle (réseaux sociaux, site officiel)</p>	<p>Coordination des démarches d'ateliers et d'acteurs</p> <p>Validation formelle des comités techniques et de pilotage, des commissions des sites</p>
---------------------------------	---	--	--	---

4. Chantiers, prototypes	Installation des alignements d'arbres en plantations expérimentales Mobilisation des acteurs par la pratique	PNR, communes Conservatoire d'espaces naturels Filières de végétaux locaux Pépinières de l'Office national des forêts École communale Agriculteurs Association de chantiers d'insertion	Plantation d'arbres* sur des parcelles communales ou espaces naturels Implication des écoles dans la plantation Observation photographique	Mobilisation des élus et des écoles par la pratique Bases d'évaluation et amorce pour une évolution des systèmes de plantation Développement d'une culture d'expérimentation
5. Pilotage institutionnel	Cadre institutionnel de validation des phases du projet	PNR, communes, collectivités, services de l'État Associations de protection de la nature et de l'environnement Chambres d'agriculture	Retour sur expérience après voyage de formation Présentation des synthèses d'ateliers Présentation de l'architecture du projet global Apports de connaissances scientifiques complémentaires Prototypage du dispositif d'accompagnement du projet	Prise de recul sur les temps d'élaboration collective Transmission élargie des scénarios et principes de projet Partage de l'énonciation du projet Apports de données scientifiques complémentaires
Les astérisques signalent les objets qualifiés d'intermédiaires en relation aux travaux de Vinck (1999, 2009).				

## 5. Discussion

- 17 Nous proposons deux séries d'éléments à discuter, en distinguant la formalisation chronologique et méthodologique proposée des enseignements de la démarche de médiation proprement dite. Si ces derniers concernent plus spécifiquement le collectif d'acteurs engagés dans le processus de projet, il paraît possible d'ouvrir notre réflexion sur le rôle opérationnel d'un outil de traçage documentaire et réflexif.

### 5.1. De la maquette au traceur : vers un outil interactif

- 18 La maquette proposée plus haut constitue une représentation synthétique du processus de projet sur un axe chronologique. Elle situe une partie des objets intermédiaires

produits au cours de la démarche à l'intérieur d'un phasage et de catégories opérationnelles (allant de l'expérience initiale du paysage à des formes de prototypage de l'action envisagée). La dimension spatiale demeure relative à certains objets intermédiaires produits (cartes, coupes, blocs-diagrammes, etc.). Nous avons représenté la période limitée au cours de laquelle nous avons joué un rôle actif, à la manière d'une recherche-action (ou recherche par le projet, selon le terme aujourd'hui en débat). Ce cadrage est une convention permettant une représentation concentrée. Il appelle une réinscription à partir d'un bornage élargi, capable de contenir les éléments préparatoires antérieurs, mais aussi de faire l'objet d'une actualisation au fil de la démarche : pour exemple, 17 chantiers de plantations ont été engagés par le PNRMP l'année suivante, des comités de pilotage auront lieu par la suite, ainsi que des formations, des publications<sup>4</sup>, etc. Pour prolonger l'expérimentation en matière de représentation, cet élargissement nous semble nécessiter un degré d'interactivité supérieur, tel que le permettent aujourd'hui les plateformes numériques collaboratives. Nous n'avons pas voulu, pour proposer les principes d'une telle plateforme, expérimenter directement une représentation telle qu'une *timeline* interactive. Nous pensons au contraire que la maquette esquissée doit circuler en tant que telle dans les réseaux de la recherche en paysage et en aménagement, faire l'objet de critiques et d'amendements, voire de contre-propositions à partir de démarches comparables : ceci afin d'envisager à moyen terme la mise sur pied d'un outil numérique de traçage accessible à une communauté d'acteurs et de chercheurs. À la manière d'une bibliothèque, cet outil permettrait de stocker en parallèle plusieurs cas d'étude, tracés le long d'un axe temporel adéquat, extensif. Une grande diversité d'exemples de plans de paysage pourraient y trouver place, tout comme des démarches pédagogiques d'ateliers hors les murs ou des recherches par le projet pour permettre ensuite des comparaisons, des hypothèses transverses à différents terrains, des mises en série des résultats.

## 5.2. L'objet intermédiaire au centre du dispositif de traçage : vers une logique d'équipement

- 19 La maquette présente sur les deux axes mentionnés une catégorie d'objets intermédiaires finalisés, tels que rapports, cartes, documents de synthèse, comptes-rendus, etc. En complément, des traces graphiques ou photographiques attestent des autres types d'objets mobilisés : véhicules, sites de réflexion, arbres plantés au cours d'un chantier, mobilier, supports de travail, etc. Un certain type de documentation (photographique ou vidéographique) peut en permettre l'archivage, comme une forme d'indexation pragmatique associée aux objets finalisés. Dans la perspective de création d'un système de traçage étendu, les objets intermédiaires finalisés pourront conserver leur intégrité (contenu archivé), pour permettre une remobilisation ultérieure. Comme système global d'inscription, d'archivage et de partage vers une communauté élargie (acteurs et scientifiques), le traceur peut lui-même être compris comme un dispositif « d'équipement » des objets intermédiaires, au sens de Vinck (2009) : indexés, conservés et éventuellement remobilisés en vue de l'évaluation critique d'une démarche de projet, ceux-ci seront amenés à circuler à l'intérieur d'un espace et d'une temporalité plus larges.



### 5.3. Médiation paysagère et controverses environnementales

- 20 Nous situons les observations suivantes sur le plan du processus vécu, indépendamment des points précédents, pour revenir sur le rôle agissant des controverses. Nous dressons en premier lieu le constat que la controverse longue (bâtie sur plusieurs décennies, telle que décrite plus haut dans l'article) qui structure les rapports de force du territoire n'implique pas une conflictualité permanente et apparente, du moins dans le cadre des interactions qui se sont produites dans le temps des ateliers et des moments institutionnels de restitution des étapes du processus. Par rapport à des mises en garde énoncées au lancement de la mission, il semble se développer une forme de compétence diplomatique qui, prenant acte d'une situation potentiellement conflictuelle, permet d'avancer pas à pas dans les échanges, et d'adopter des formes d'empathie et de compréhension qui rendent toute légitimité à chaque point de vue. Seule une description très poussée des interactions pourrait permettre de mettre en évidence ces mécanismes. La mise à l'abri d'une expérience de conflictualité ne veut cependant pas dire que l'on participe à la résolution d'une controverse par le projet : celui-ci est peut-être un à côté de la controverse, s'appuyant sur une autre logique argumentative. Nous pourrions alors en considérer la dimension utopiste comme une nécessité pour enjamber les scléroses du présent, s'alliant à la dimension concrète des ateliers et des expérimentations à la manière de dispositifs interstitiels (Piveteau, 2015), dont les acteurs ont pointé l'intérêt tout au long de la démarche.
- 21 Deuxième constat : les composantes de la controverse représentent un matériau d'enquête et un prisme pertinent de lecture du paysage. Comme l'exprime Bruno Latour (2006), les controverses laissent beaucoup de traces, là où des connexions bien établies demeurent muettes, de l'ordre des habitudes, du non-visible. Ces traces constituent un riche apport à la phase d'enquête, s'appréhendant sur le plan documentaire par la somme des écrits, des arguments et contre-arguments échangés, que ce soit de façon discontinue dans la presse, ou de manière plus articulée dans un ensemble d'ouvrages. Ces deux strates documentaires existent sur le Marais poitevin, et ont été mobilisées de façon à comprendre les enjeux et conflits passés qui peuvent être débusqués sur des espaces dont la simple apparence demeure totalement inexpressive. Si les éléments de la controverse n'informent pas toujours directement la compréhension des logiques spatiales d'un site ponctuel, ils aident en revanche à appréhender les logiques d'acteurs, leurs trajectoires, les collectifs à l'intérieur desquels ils s'insèrent, l'origine parfois lointaine de leur engagement. Ces données sont essentielles à saisir pour comprendre les logiques argumentatives, mais aussi aider à les dépasser pour ne pas rejouer sans cesse une scène qui n'aurait plus lieu d'être en fonction de nouvelles conditions.
- 22 Troisième constat : un événement extérieur subi peut constituer un élément fédérateur, au-delà de la controverse. C'est bien sûr le cas de la pathologie du Frêne commun, qui focalise aussi l'attention sur un événement à venir, et mobilise les acteurs. Loin d'annuler toute controverse, cette virtualité légitime l'acte de projection. C'est un phénomène observable en bien d'autres contextes, révélateur également en creux de la complexité à construire une démarche de projet en l'absence de toute problématique fédératrice.

## Conclusion

- 23 En proposant de passer de la maquette ici présentée à un dispositif interactif d'archivage et de traçage, en suggérant ainsi d'équiper les objets intermédiaires, nous entendons répondre à la problématique soulevée en introduction de cet article, portant sur l'évaluation future des opérations contemporaines de médiation paysagère. Une situation de controverses environnementales nous a semblé constituer un terrain d'appui pertinent pour élaborer une première grille de représentation, à l'issue d'un processus incluant des formes d'expérimentation directe. Un enjeu nous semble prépondérant : le dispositif de traçage proposé doit demeurer poreux à la multitude des composantes qui, nouées sur place, participent au cours de l'action. Ce système de traçage n'est pas un modèle ou un diagramme tournant dans un milieu sans frottement : il doit au contraire permettre de conserver sous tension une large pluralité d'objets et d'informations, en leur restituant leur caractère contingent, souvent transitoire, leur statut évolutif. Controverses, événements climatiques, processus biologiques, choix politiques, trajectoires biographiques participent intimement de chaque cadre d'action et de sa dynamique. Il ne saurait être question de restituer exhaustivement ces composantes à l'intérieur d'un unique système de représentation ; cependant, elles laissent une diversité d'empreintes qui jouent, toutes ensemble, sur le cours de l'action. Appréhender le temps long d'un projet de paysage ne peut se faire sans laisser une place, dans les outils d'analyse et d'évaluation, à cette multitude de contingences. Loin de n'être que de simples facteurs externes, elles participent entièrement de la condition d'incertitude à laquelle s'oppose – et c'est son rôle – la figure du projet de paysage. Sans trop nous soucier de son cap ultime, c'est à la richesse de son sillage que nous proposons aujourd'hui d'intéresser une communauté de recherche élargie, pour mieux saisir la diversité des stratégies d'intervention paysagères et contribuer à leur mise en visibilité, au long d'un processus réflexif.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Bercovitz R., Briffaud S., 2015, « Pour une pratique paysagiste de la médiation environnementale – Une expérimentation dans la haute vallée de la Sèvre Niortaise », in Luginbühl Y. (dir), *Biodiversité, paysage et cadre de vie, la démocratie en pratique*, Paris, Victoires Éditions, p. 189-200.
- Béringuier P., Lelli L., Bertrand G., 2014, « Le Réseau Paysage Midi-Pyrénées : un dispositif chercheurs-acteurs pour une politique du paysage en région ? », *Sud-Ouest Européen*, n° 38, p. 17-30.
- Berlan-Darqué M., Luginbühl Y., Terrasson D. (dir), 2007, *Paysages, de la connaissance à l'action*, Versailles, Quæ.
- Boutinet J.-P., 2001, « À propos du projet de paysage, repères anthropologiques », *Les Carnets du paysage*, n° 7, p. 64-83.

- Certeau M. de, 1980, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, UGE, 10-18.
- Conseil de l'Europe, 2000, « Convention européenne du paysage », <https://rm.coe.int/168008062a>, consulté le 29 janvier 2018.
- Davodeau H., Montembault D., Geisler E., Guttinger P., Leconte L., Luginbühl A., Romain F., Toublanc M., 2015, « Une expérimentation d'aménagement participatif à Villandry dans le Val de Loire pour un renouvellement des pratiques paysagistes » in Luginbühl Y. (dir), *Biodiversité, paysage et cadre de vie, la démocratie en pratique*, Paris, Victoires Éditions, p. 171-187.
- Delbaere D., 2010, *La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses.
- Donadieu P., 2006, « Projet de paysage », in Berque A. (dir.), *Mouvance II. Soixante-dix mots pour le paysage*, Paris, Éditions de la Villette, p. 85-86.
- Husson C., Dowkiw A., Saintonge F.-X., Marçais B., 2016, « La chalarose du frêne en France », *Forêt-entreprise*, n° 228, p. 10-13.
- Jones M., 2007, « The European landscape convention and the question of public participation », *Landscape Research*, vol. 32, n° 5, p. 613-633.
- Lardon S., Pernet A. (dir.), 2015, *Explorer le territoire par le projet, l'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*, Saint-Étienne, PUSE, coll. « Espace rural & projet spatial ».
- Latour B., 2006, *Changer de société - Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, coll. « Armillaire ».
- Lavoux T., Benezit J.-J., Quevremont P., 2014, « Évaluation de la mise en œuvre du plan gouvernemental 2003-2013 pour le Marais poitevin », Paris, conseil général de l'environnement et du développement durable, conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, 128 p.
- Le Quellec Y., 1998, *Petite histoire du Marais poitevin*, La Crèche, Geste Éditions.
- Le Quellec Y., Pellerin F.-M., Pétorin J.-P., (dir), 2008, *Le Marais poitevin, un espace à réinventer ?*, Niort, Coordination pour la défense du Marais poitevin.
- Mansons J. (dir), 2015, *Atlas du Marais poitevin*, Luçon, Établissement public du Marais poitevin.
- Paradis S., Lelli L., 2010, « La médiation paysagère, levier d'un développement territorial durable ? », *Développement durable & territoires*, vol. 1, n° 2. <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8548>, consulté le 25 janvier 2018.
- Pernet A., 2008, « Le journal des poirières. Pour une approche relationnelle de la médiation paysagère », in Marcel O. (dir.), *Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu*, Seyssel, Champ Vallon, p. 253-269.
- Pernet A., 2014, *Le grand paysage en projet. Histoire, critique et expérience*, Genève, Éditions MetisPresses, coll. « vuesDensemble ».
- Pernet A., Baret M., Marlin C., Miramand V., 2014, « Un atelier mobile comme vecteur de mise en relation des acteurs du paysage. Retour réflexif sur l'expérience de l'atlas pratique des paysages d'Auvergne », 2011-2013 », *Sud-Ouest européen*, n° 38. <http://journals.openedition.org/soe/1564> ; consulté le 25 janvier 2018.
- Perrot A.-S., 2015, *Maquettes physiques de paysage. Entre plan-relief et sculpture : les marges de la pensée plastique*, thèse de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Perrot A.-S., 2017, « Maquettes de paysage en cinq mots. Dictionnaire miniature », in Besse J.-M., Tiberghien G. (dir.), *Opérations cartographiques*, Arles-Versailles, Actes Sud/ENSP, p. 70-81.
- Pousin F., 2001, « Autour du projet, repères pour un débat », *Les Carnets du paysage*, n° 7, p. 58-63.

Piveteau V., 2015, « Conclusion » in Lardon S., Pernet A. (dir.), 2015, *Explorer le territoire par le projet, l'ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception*, Saint-Étienne, PUSE, coll. « Espace rural & projet spatial », p. 264-267.

Rosenberg D., Grafton A., 2013, *Cartographie du temps. Des frises chronologiques aux nouvelles timelines*, Paris, Eyrolles (Princeton Architectural Press, 2010).

Suire Y., 2006, *Le Marais poitevin, une écohistorie du xvi<sup>e</sup> à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle*, La Roche-sur-Yon Centre vendéen de recherches historiques.

Vinck D., 1999, « Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 2, p. 385-414.

Vinck D., 2009, « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière, vers la prise en compte du travail d'équipement », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 3, n° 1, p. 51-72.

## NOTES

1. Son arrivée sur la région du Marais poitevin a été diagnostiquée à la toute fin de la mission, en novembre 2016.

2. À qui s'ajoutent des partenaires techniques comme l'Institution interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (qui gère le réseau hydraulique principal) ou bien le Conservatoires d'espaces naturels Poitou-Charentes et l'association Prom'haies, porteurs d'une démarche de production de végétaux d'origines locales certifiées.

3. Équipe : Atelier 1 Pas de côté (Victor Miramand, Marie Baret, paysagistes dplg), Alexis Pernet (paysagiste dplg, chercheur), Pierre Enjelvin (photographe), Solagro (Frédéric Coulon, ingénieur-paysagiste et agronome), Emmanuel Boitier (naturaliste). Elle a été constituée en réponse à un appel d'offres du PNRMP portant sur un « diagnostic et projet pour le Marais mouillé poitevin, Grand site de France », pour une mission conduite en 2015 et 2016.

4. Sur le plan de la recherche, un terrain spécifique sur le secteur des levées de la Sèvre Niortaise a été engagé à partir de janvier 2019, dans le cadre du projet ANR DIGUES (Digues, interactions, gestion, usages, environnement, scénarios), programme financé par l'Agence Nationale de la Recherche, dirigé par Lydie Goeldner-Gianella. Il permettra de déployer une expérimentation par la médiation paysagère jusqu'en 2022. Équipe Marais poitevin : Alexis Pernet (paysagiste et géographe, Larep), Pauline Frileux (ethnologue et botaniste, Larep), Raphaël Morera (historien de l'environnement, CRH), Patrick Moquay (politologue, Larep).

## RÉSUMÉS

Cet article décrit une démarche de médiation paysagère engagée dans un territoire marqué par des controverses environnementales, le Marais poitevin (France), à l'heure où l'un de ses paysages emblématiques, le Marais mouillé, est amené à connaître d'importants bouleversements sous l'effet de la chalarose du frêne. Pour visualiser ce processus, une représentation expérimentale est élaborée à partir de la combinaison de plusieurs dimensions (chronologique, sensible et méthodologique), dans l'objectif d'en proposer une approche réflexive, et de définir

un système de traces qui en permettrait l'évaluation future. La relation entre projet de paysage, médiation et controverse environnementale fait l'objet d'un développement final afin de discuter quelques résultats observables de ce processus.

This paper describes a landscape mediation process, led in a marsh area (Marais poitevin, France), a territory known for long term environmental controversies. One of his emblematic site (Marais mouillé) is going to be strongly affected under the influence of a pathology of the common Ash tree (*Chalara fraxinea*). To visualize the mediation process, an experimental representation is suggested from the combination of several dimensions (chronological, sensitive and methodological), in the objective to propose a reflexive approach, but also defining a system of tracks which would allow a future evaluation. The relation between landscape project, mediation and environmental controversy makes the object of a final development to discuss process results.

## INDEX

**Mots-clés** : médiation, projet de paysage, objet intermédiaire, controverse environnementale, chalarose du frêne, Marais poitevin

**Keywords** : mediation, landscape project, intermediate object, Marais poitevin, environmental controversy, ash dieback

## AUTEUR

### ALEXIS PERNET

Alexis Pernet est paysagiste dplg, docteur en géographie, maître de conférences à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles Larep (Laboratoire de recherche en projet de paysage), membre du comité de rédaction des *Carnets du paysage*.  
a.pernet@ecole-paysage.fr